

BAROMETRE du mois de février 2019

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Février 2019 provisoire	34	2	37	14
Février 2018	16	2	16	7
Variation	86	0	21	7
Evolution 2019/2018	113%	0,00 %	131%	100%

Le mois de février 2019 a été un mois dans la moyenne statistique (2 tués), en stabilité par rapport à 2018 (2 tués) mais avec une hausse importante des accidents et des blessés.

Bilan 2 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
2 mois 2019 provisoire	83	3	99	26
2 mois 2018	33	5	36	15
Variation	50	-2	63	11
Evolution 2019/2018	152%	-40%	175%	73%

Le cumul des 2 mois montre une baisse des tués, mais on constate une hausse par ailleurs de tous les indicateurs de la sécurité routière .

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Février 2019	0	0	0	1	0	2	0	3
Février 2018	1	0	0	1	1	2	0	5

On constate en 2019 que la majorité des tués sont représentés dans la catégorie d'usager VL, la baisse de la mortalité routière profite essentiellement aux piétons (- 1 tué) et aux VL (- 1 tué).

Sécurité routière – les piétons

La vitesse pratiquée par l'usager a un impact sur la distance d'arrêt (*), en effet, alors qu'il suffit de 28m pour s'arrêter à 50km/h, il faudra 8m de plus à 60 km/h. Cette différence de 10 km/h de la vitesse pratiquée a notamment un impact sur la sécurité des piétons ; Alors qu'à 50km/h la voiture s'arrête avant le piéton, à 60km/h le piéton est percuté à une vitesse de 40 km/h et ses chances de survie sont minimales (25 piétons ont été tués en agglomération entre 2008 et 2017 sur un total de 46 tués piétons)

(*) : distance d'arrêt = distance parcourue pendant le temps de réaction (minimum de 1 seconde) + distance de freinage

La distance de freinage est directement liée à la vitesse pratiquée, à l'état de la chaussée (route mouillée) mais aussi à l'état du véhicule (freins, pneus, amortisseurs, etc.)

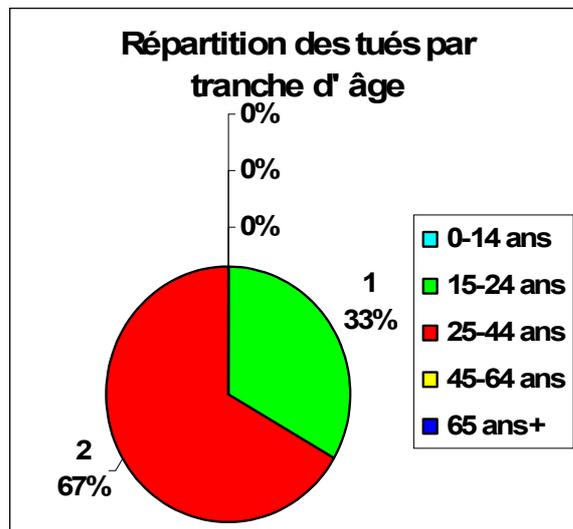
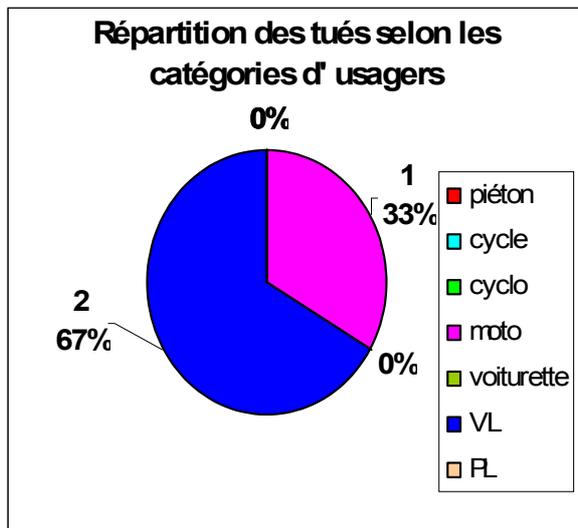
Respectons toujours les limitations de vitesse !

Rappel : décret n°2018-795 du 17 septembre 2018 (JO du 18 septembre 2018) relatif à la sécurité routière : Renforcement de la protection des piétons (sanctions plus fortes en cas de refus de priorités aux piétons avec un retrait de 6 points au lieu de 4 et usage désormais possible de la vidéo-verbalisation)

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>
ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette

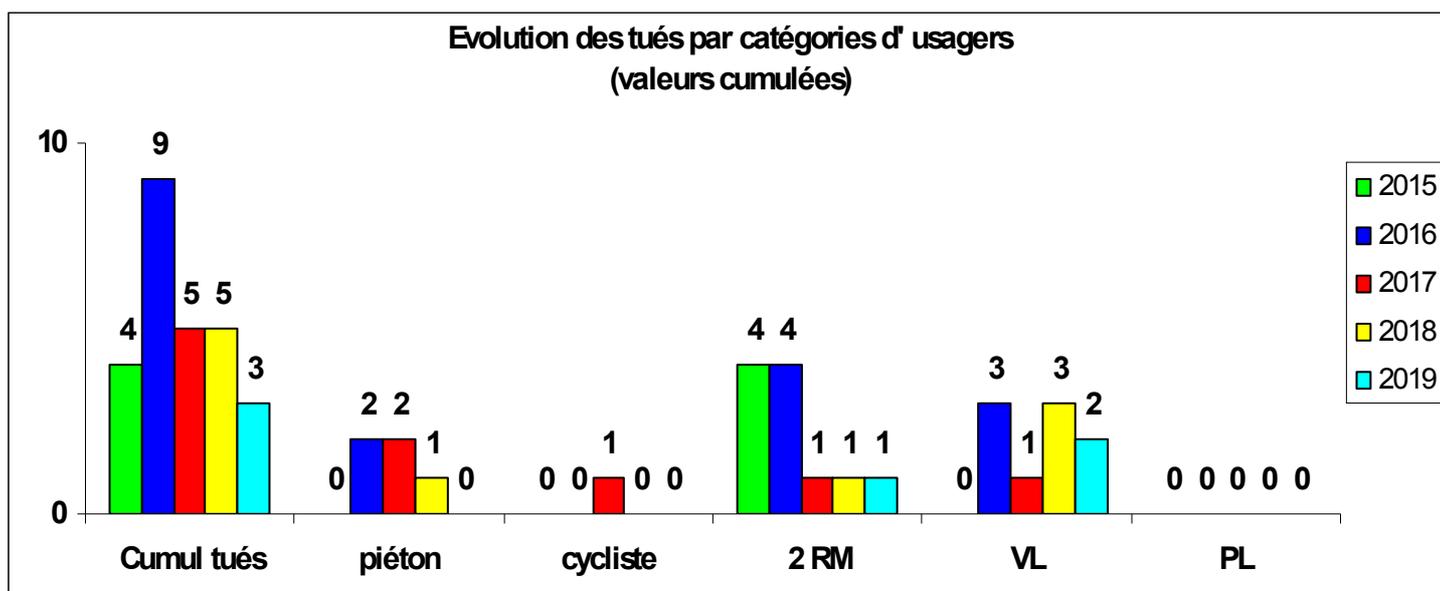


Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2019) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :



2 tués sur 3 est un VL !

La moyenne d'âge des tués est de 28 ans (43 ans en 2018)
2 tués sur 3 ont moins de 30 ans !



La mortalité routière de janvier à février 2019 (3 tués) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (6 tués)

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

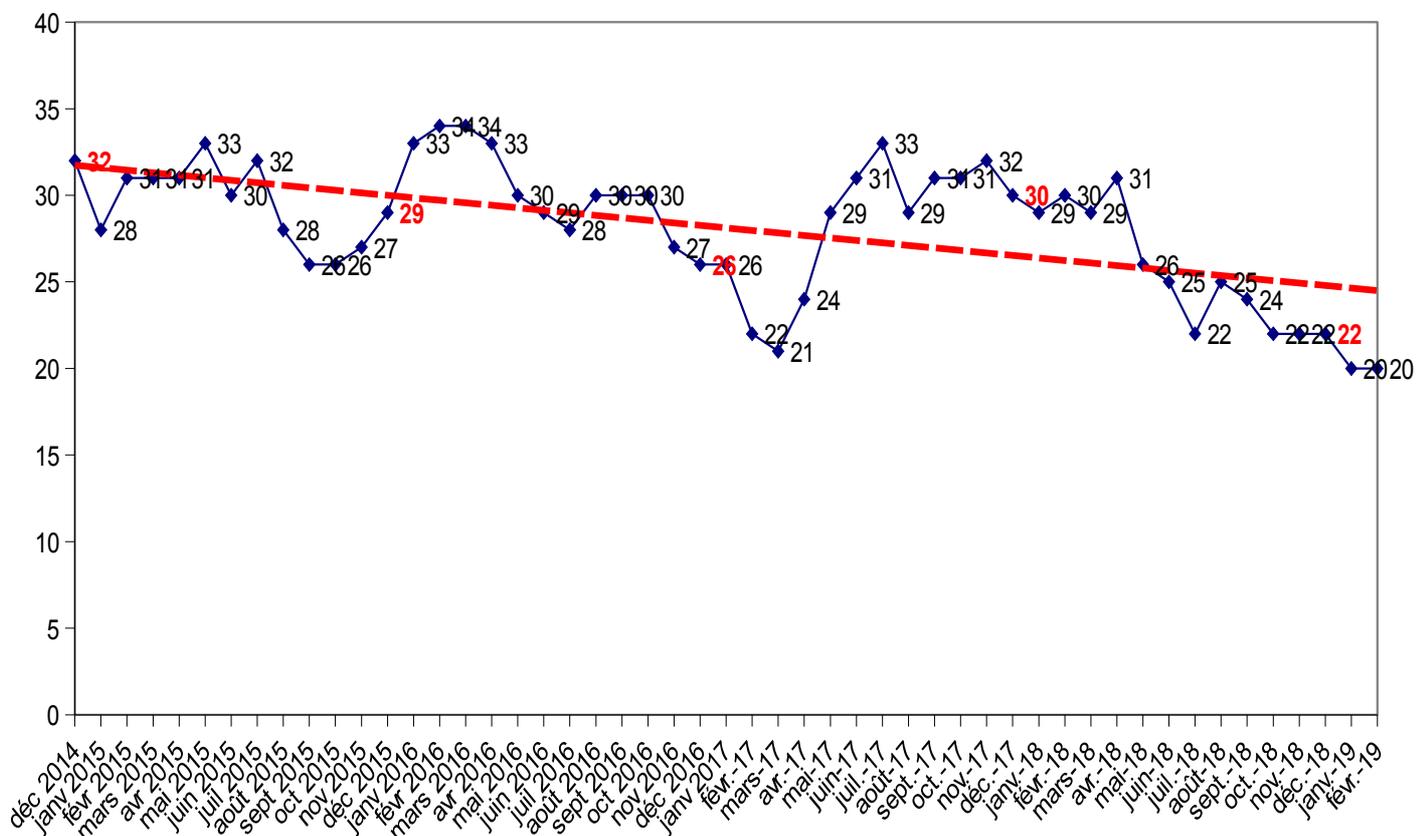
Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants reste dans la moyenne de 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués) après avec une baisse amorcée fin 2016, la tendance est redevenue haussière courant fin 2017 malgré une fin d'année très favorable (7 tués sur cinq mois), **la tendance actuelle est à la baisse depuis avril 2018. L'année 2018 constitue la meilleure année en terme de sécurité routière depuis 1972.**

rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (30 tués en 2017 et 22 tués en 2018), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3448 tués en 2017 en métropole : source ONISR)

